



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service de coordination des politiques interministérielles
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Commune d'HYPERCOURT

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Le public est prévenu qu'en application de l'arrêté préfectoral du 16 août 2023, il sera procédé, **du 18 septembre 2023 au 16 octobre 2023 inclus**, soit pendant 29 jours consécutifs, à une consultation publique sur la demande d'enregistrement présentée le 9 mars 2023, et complétée les 16 mai et 22 juin 2023, par la société NUTTENS, sise 7 domaine de Berseaucourt à HYPERCOURT (80320), en vue d'exploiter une unité de fabrication de farines légumineuses pour la consommation humaine.

L'ouverture de la consultation publique sera annoncée dans la commune d'HYPERCOURT et dans celle incluse dans le rayon d'affichage, à savoir : CURCHY, ainsi que sur le site internet de la préfecture : www.somme.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/ICPE/Enregistrement.

Pendant la période de consultation, les pièces du dossier ainsi qu'un registre de consultation publique seront déposés au secrétariat de la mairie d'HYPERCOURT afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet soient : les lundis de 14 heures à 19 heures et mardis de 14 heures à 18 heures (horaires sous réserve).

Les observations pourront également être adressées par écrit à la mairie d'HYPERCOURT et seront annexées au registre concerné, ou à la préfecture de la Somme, par voie postale ou par voie électronique à l'adresse pref-consult-public@somme.gouv.fr.

Le registre de la consultation sera clos et signé respectivement par le maire d'HYPERCOURT le 16 octobre 2023 au soir.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement, ou un arrêté préfectoral de refus pris par le préfet de la Somme.

Amiens, le 23 AOUT 2023

Pour le préfet et par délégation,
L'adjointe à la cheffe de bureau,

Caroline DESCAMPS